



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

QUATRE VINGT QUINZE,
L'an mil neuf cent soixante le 16 FEVRIER à 20 H
le Conseil municipal de la Commune de BRENNILIS
dûment convoqué, s'est réuni en session / ordinaire, à la Mairie, sous
la présidence de M. PAUL Pierre Maire.

OBJET : Nombre de conseillers municipaux en exercice : 15

MODIFICATION AU MARCHÉ

Date de convocation du Conseil municipal : 10.02.95

SUBURBAINE

PRÉSENTS : MM. TOUS LES CONSEILLERS MUNICIPAUX A L'EXCEPTION
DE :

EXCUSES : Marianne REEB. André ECORCHARD
ABSENTS : MM.

M. r Jean MIOSSEC

a été élu secrétaire.

Par délibération du Conseil Municipal du 21 décembre 1994, le Conseil a autorisé le maire à signer un marché avec la SUBURBAINE de Chateaulin pour un montant de 146 724.80 F TTC.

Les travaux à réaliser sur le réseau d'eau potable concernent la desserte du village de Kermorvan et la reprise de la canalisation suite à la rectification de la route de Ploenez et la canalisation de refoulement.

Après réflexion, le Maire fait remarquer qu'il semble plus opportun de réaliser la totalité de la reprise de la canalisation de refoulement, c'est à dire jusqu'au château d'eau, et de supprimer les travaux du secteur de Ploenez.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal autorise le Maire à apporter cette modification au marché.

Fait à BRENNILIS, les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,

Pierre PAUL.

